

# L'activité minière sur le territoire de la Commune de Dorénaz

---

par  
Pascal  
Tissières

Qui sait encore que Dorénaz était célèbre par la qualité de son charbon et de ses ardoises? Qui se rappelle encore que Dorénaz était le principal gisement de charbon du Valais à la fin de la Première Guerre mondiale?

## *UN PEU DE GÉOLOGIE*

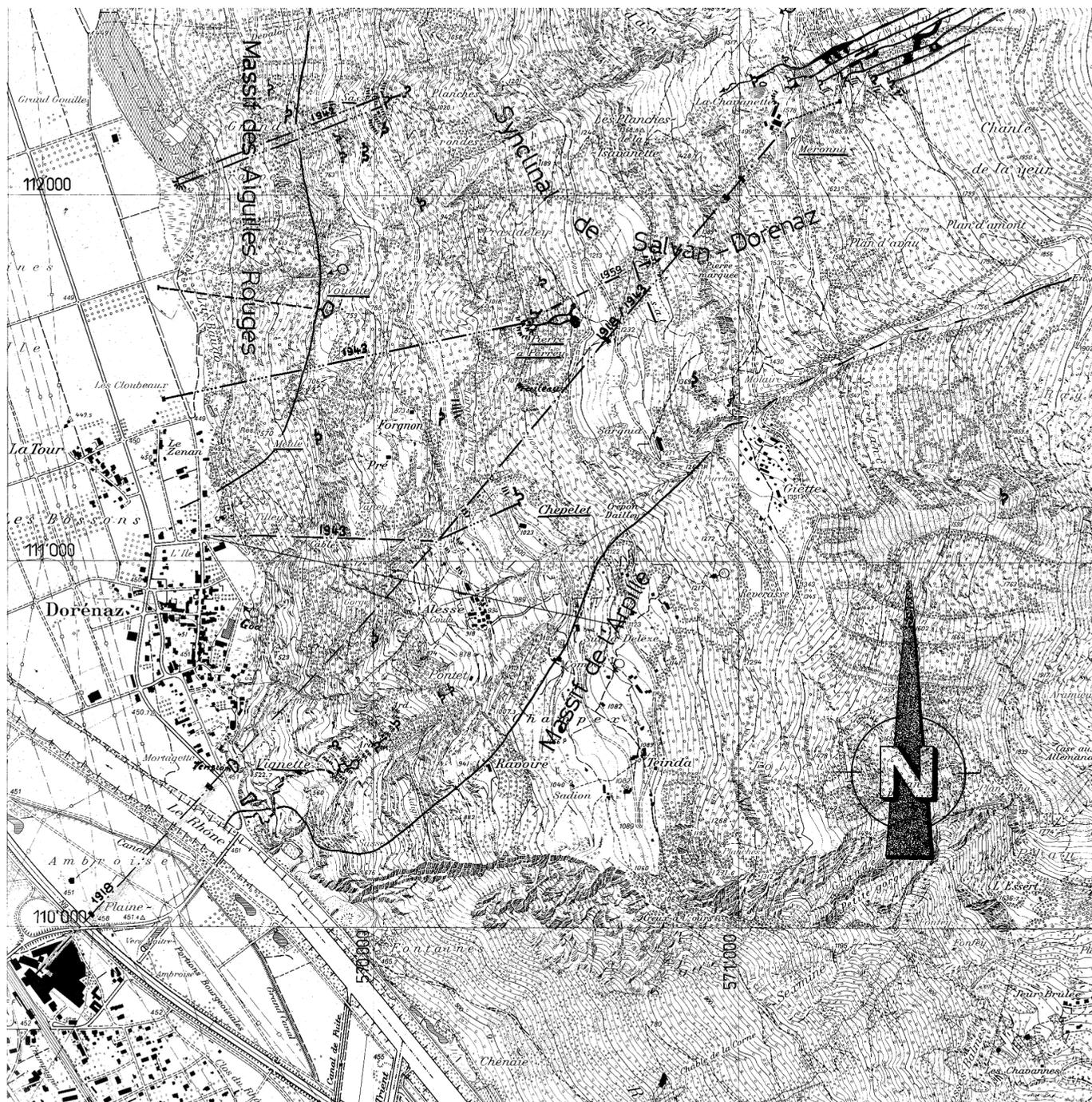
Les varappeurs qui s'exercent dans les parois de conglomérats près du Rosel<sup>1</sup>, à l'entrée

sud du village de Dorénaz, côtoient de superbes fougères géantes, vestiges de forêts d'il y a 360 millions d'années<sup>2</sup>. Ils grimpent dans le « Synclinal de Salvan – Dorénaz » (figure 1) : c'est un pli de roches sédimentaires en forme d'auge<sup>3</sup>. La série complète de roches du synclinal se compose de conglomérats, de grès, de schistes ardoisiers et de charbons du Carbonifère : ces dépôts proviennent d'un immense delta qui recueillait le matériel érodé

<sup>1</sup> L'orthographe des lieux-dits a été reprise de la carte nationale de la Suisse au 1:25 000. Elle diffère de celle des cartes d'ensemble au 1:10 000 du Service cantonal de mensurations et de celle des plans cadastraux communaux au 1:1 000.

<sup>2</sup> PILLOUD 1989.

<sup>3</sup> SUBLET 1962, p. 23-76.



Plan de situation des mines et carrières de Doré reproduit avec l'autorisation du 9 mars 1999 du Service cantonal des mensurations.

Téléphérique et date de construction 1919

Galerie 

Source 

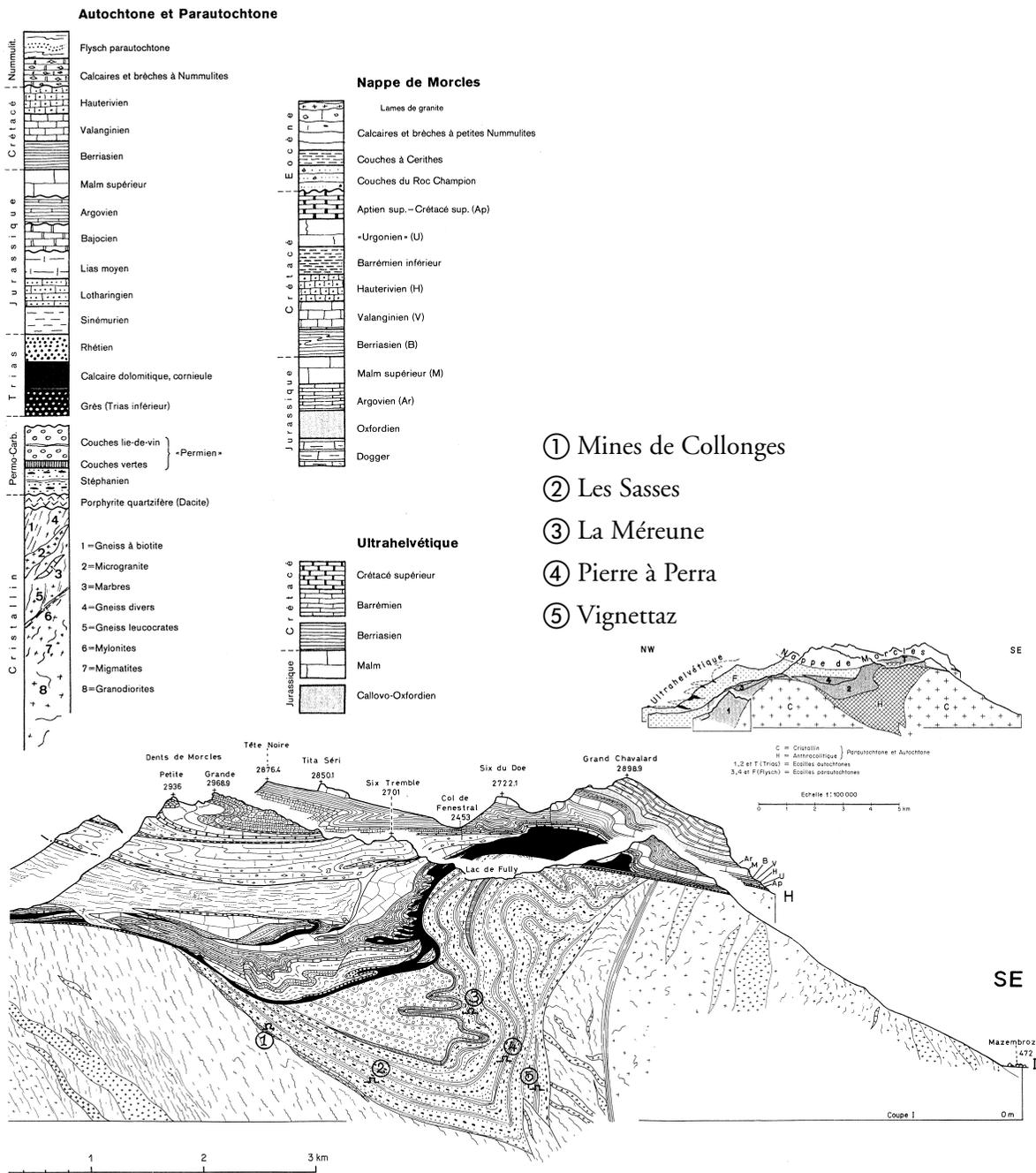


Fig. 1  
 Coupe géologique du Synclinal de Salvan-Doréaz  
 (H. Badoux, 1971), notice explicative de l'Atlas géologique  
 de la Suisse, feuille Dt de Morcles

d'une chaîne de montagnes aujourd'hui disparue, la chaîne hercynienne. Ce sont ces charbons et ardoises du Carbonifère qui furent exploités à Dorénaz (figure 2). Les roches encaissantes sont des conglomérats et des grès : les conglomérats sont constitués de gravier et les grès de sable qui se sont solidifiés au cours du temps grâce à un ciment calcaire.

## LE CHARBON

Le charbon est un terme général qui désigne le combustible de carbone : essentiellement constitué de débris végétaux (tissus ligneux, spores, cuticules, algues), il est plus ou moins riche en matières volatiles (méthane, etc.).

On peut subdiviser le charbon en plusieurs catégories selon la teneur décroissante en matières volatiles : tourbe, lignite, houille, anthracite, graphite. Le pouvoir calorifique d'un charbon dépend de sa teneur en carbone, en composants volatils et en cendres. Sont appelées « cendres » des matières minérales non combustibles mélangées au charbon (quartz, argiles et pyrite).

En fait, les mines valaisannes ont produit de l'anthracite, au haut pouvoir calorifique mais de qualité assez médiocre en raison de sa teneur élevée en cendres. Il s'agit effectivement

d'anthracite parce que la teneur en gaz est inférieure à 5 %. L'anthracite ne peut donc pas être distillé pour en tirer du « gaz de ville » : il n'est donc pas « cokéifiable ». La faible teneur en gaz (méthane) rend en revanche les mines plus sûres parce que le risque d'explosion (« coup de grisou ») y est moindre.

En revanche, en comparaison avec les autres gisements valaisans, l'anthracite de Dorénaz se classe parmi les meilleurs, malgré sa teneur en cendres (tableau 1), comme le montre son pouvoir calorifique.

En fait, les gisements de Dorénaz et de la commune voisine de Collonges sont issus du même bassin sédimentaire hercynien. Les anthracites sont identiques d'aspect massif schisteux ou diaclasé, baptisés « Collongite »<sup>5</sup>. A la forte teneur en cendres viennent s'ajouter les difficultés d'extraction de l'anthracite valaisan en général et de Dorénaz en particulier. Celui-ci s'est déposé en couches plutôt fines, qui ont ensuite été plissées et cassées. Les filons, le plus souvent de l'ordre de 1-2 m d'épaisseur, sont difficiles à suivre et à exploiter (figure 3).

Le gisement principal d'anthracite se trouve au Plan de La Méreune, au-dessus de La Giète, où trois bâtiments sont encore visibles (coordonnées: 571 100/112 200, altitude: 1 578 m).

■  
4 CREALP 2002.

5 LOMBARD, FALCONNIER 1943, pp. 309-320.

### *Cendres et pouvoir calorifique des principales mines du Valais<sup>4</sup>*

	Cendres	Pouvoir calorifique (kcal/kg)
Collonges	10 à 28 %	5'236 à 6'661
Ferden	10 à 39 %	4'107 à 4'785
<b>Dorénaz</b>	<b>26 à 41 %</b>	<b>4'113 à 5'583</b>
Chandoline-Sion	29 à 45 %	4'279 à 5'013
Bramois	22 à 40 %	4'602 à 5'595
Grône	26 à 41 %	4'129 à 4'960

1'000 kcal = 4.185 MJ; densité de l'anthracite: 1.5  
(1 kg de mazout  $\approx$  10'000 kcal)

Tableau 1

## LE PRINCIPAL GISEMENT AU PLAN DE LA MÈREUNE

L'antracite a connu, au Plan de La Méreune (ou Méronna), trois périodes d'extraction, les périodes Paccolat, Dorénaz SA et Dionisotti.

### Période Paccolat (environ 1855-1898)

En 1852, Jean-Joseph Jordan, de Collonges, obtient la concession d'antracite sur l'ensemble du territoire de Dorénaz.

Jean-Maurice Jordan commence, entre 1855 et 1859, l'extraction de charbon par deux galeries au Plan de La Méreune. Celles-ci sont courtes, car le filon est plutôt mince: 1.2 à 1.8 m d'épaisseur. Jean-Maurice Jordan y construit déjà une baraque. Quelques centaines de quintaux de charbon sont extraits et descendus par traîneaux à Dorénaz<sup>6</sup>. Le transport seul revenait à 40 centimes le quintal de 50 kg<sup>7</sup>.

La véritable exploitation commence dès 1874 grâce au Président de la Commune, Pierre-Maurice Paccolat. Il poursuit les galeries de

■  
<sup>6</sup> WEHRLI 1925, pp. 118 et 160.  
<sup>7</sup> GERLACH 1873, pp. 24-25.

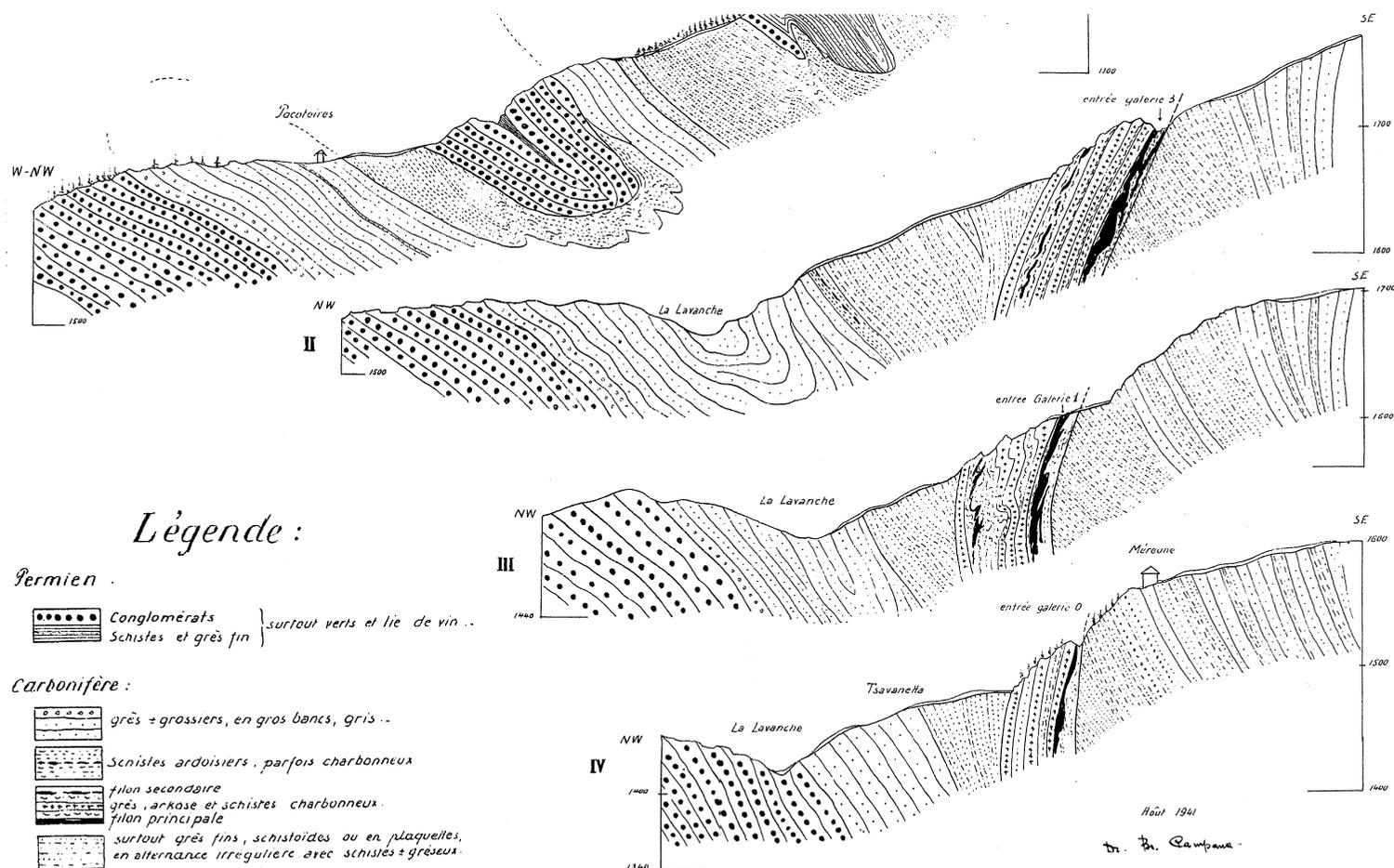


Fig. 2  
Coupe des filons de la Méreune selon Campana, août 1941

Jean-Maurice Jordan. Le charbon est toujours descendu péniblement dans des sacs sur traîneau jusqu'à Dorénaz.

On notera que le Président Paccolat, qui est aussi député au Grand Conseil de 1889 à 1897, exerce une espèce de monopole sur l'activité économique locale (épicerie, café, transports). Cet entreprenant président exploite encore une carrière d'ardoises à Pierre à Perra, près d'Alesse, où il a fait construire un téléphérique la reliant à Dorénaz. Le charbon de La Méreune transite également par ce câble et est conduit par char à la gare CFF de Vernayaz, d'où il part pour les fonderies.

Les ouvriers de la carrière, comme Alphonse Gay, touchaient en 1874 :

- 15 centimes pour l'extraction et le tri grossier
- 25 centimes pour le transport par traîneau à Alesse
- 3 centimes pour le transport par câble d'Alesse à Dorénaz
- 3 centimes pour le transport de Dorénaz à la gare de Vernayaz

soit au total 46 centimes par quintal (50 kg). Trois à quatre ouvriers travaillent dans la mine, tandis que jusqu'à 25 personnes effectuent le transport par traîneau, selon le contremaître de l'époque, François Biollay, neveu du patron<sup>8</sup>. Pierre-Maurice Paccolat cesse définitivement l'extraction en 1898 avec une interruption – semble-t-il – entre 1888 et 1893.

Au cours de la période Paccolat, l'extraction s'élève à plus de 2 637 tonnes de charbon, dont 2 588 dans les années les plus fructueuses, de 1876 à 1887 (tableau 2).

La concession du charbon de La Méreune passe en novembre 1913 aux mains du chimiste saint-gallois J. Billwiller, de Goldau, qui pratique un grand nombre d'analyses chimiques très utiles pour l'estimation de la rentabilité économique : Billwiller ne se lance pas dans l'exploitation.

#### *Période Dorénaz SA (1917-1921)*

C'est la société « Dorénaz SA, Charbonnages du Valais à Vernayaz » qui reprend le flambeau en 1917 par la remise en état des deux anciennes

galeries à La Méreune. Les actionnaires principaux sont, d'après Léon Bochaty, ancien directeur de la fabrique Moderna à Vernayaz, les propriétaires de la firme des voitures Pic-Pic, MM. Pictet et Piccard à Genève. La société signe un contrat d'exploitation le 26 novembre 1920 avec la Commune et la Bourgeoisie de Dorénaz, contrat valable jusqu'au 31 décembre 1936. R. Schider, géologue en chef à l'Etat-major de l'Armée, reconnaissant alors l'extension de deux filons de charbon, y identifie un nouveau pli, le « Synclinal de La Méreune ». Les filons sont découpés par des failles et chevauchements et sont fortement inclinés (pendage 325°/70°). Cette forte inclinaison des filons rend l'exploitation plus difficile nécessitant des connaissances particulières de l'art minier. Les méthodes changent suivant l'épaisseur du filon : « gradins inversés », « dépilage », « taille montante en chevron ». Deux nouvelles galeries sont creusées. Les filons sont ainsi attaqués par les galeries implantées aux altitudes 1 685.5 m (galerie III), 1 623.3 m (galerie II), 1 589.5 m (galerie I) et 1 533.4 m (galerie 0), les trois premières étant reliées entre elles par des cheminées<sup>9</sup>.

L'épaisseur du filon varie entre 2 et 6 m, mais avec des secteurs sans charbon (« stériles »). De 1917 à 1922, une surface de plus de 12 000 m<sup>2</sup> de filon est extraite à partir des trois galeries supérieures, dont la plus longue atteint 747 m. Plus de 35 000 m<sup>3</sup> de charbon sont ainsi acheminés au Plan de La Méreune (tableau 3 : étapes des travaux).

Un véritable village industriel a été construit au Plan de La Méreune pour 750 ouvriers, avec trois grands bâtiments et vingt petites baraques<sup>10</sup>. Cuisines, douches, bureaux, ateliers, forge et menuiserie, tout était là pour la bonne marche de la mine. Les galeries sont ventilées par des compresseurs Sulzer. Une ligne électrique de 5 000 V alimente La Méreune depuis l'usine électrique Stächelín à Vernayaz. La tension est ramenée à 220 V sur place par des transformateurs.

Nous avons donc un ensemble remarquable qui était unique en Valais. A Alesse, au Chepelet, une cantine et un dortoir de vingt places complètent les possibilités d'hébergement. Cette

<sup>8</sup> WEHRLI 1925, pp. 119 et 160.

<sup>9</sup> CHRIST 1925.

<sup>10</sup> CHRIST 1925, p. 33.

***Extraction de charbon entre 1856 et 1898 par Pierre-Maurice Paccolat à Dorénaz***

1856-1859:	environ 0.2 tonne
1874:	0.21 tonne
1875:	non connu
1876:	137.76 tonnes
1877:	non connu
1878:	207.25 tonnes
1879:	193.04 tonnes
1880:	150 tonnes
1881:	environ 912 tonnes
1882:	90 tonnes
1883:	81 tonnes
1884:	59.5 tonnes
1885:	472 tonnes
1886:	214 tonnes
1887:	71 tonnes
1894:	26 tonnes
1895:	21.5 tonnes
1896:	non connu
1897:	non connu
1898:	non connu

*Tableau 2*

***Etapas de travaux d'extraction de l'antracite en galerie***

- perforation de la roche au marteau pneumatique
- fracturation de la roche par minage (« abattage »)
- dégagement des blocs à la barre à mine
- chargement sur bennes sur rails
- transport à l'extérieur par voie Décauville (« roulage »)
- construction du soutènement en bois dans la galerie (« boisage »)
- remplissage des vides avec la roche stérile.

*Tableau 3*

cantine est devenue un café-restaurant par la suite, avant d'être transformée en maison familiale par Jean Sinard. La société bénéficie d'une concession gratuite pour exploiter les cantines de La Méreune et d'Alesse, avec l'autorisation d'y débiter du vin.

Le charbon est conduit à la briqueterie de Vernayaz grâce à un téléphérique qui relie La Méreune à la gare de Vernayaz, avec une station intermédiaire à Alesse (altitude : 922 m). Une deuxième station a été érigée au niveau de la plaine, à l'entrée sud du village de Dorénaz :

elle régule la tension des câbles. Cet endroit est resté dans la toponymie avec le nom « La Tension ». Le téléphérique était long de 3 600 m, pour une dénivellation de 1 130 m. Sa capacité s'élevait à 12-14 tonnes par heure (30 voyages de 460 kg de charbon par wagonnet, toutes les 70 minutes). Les bâtiments de la briqueterie sont toujours visibles : ils sont englobés dans le complexe de la menuiserie Moderna qui fabriquait des emballages en bois.

A Vernayaz, l'antracite est concassé, tamisé en trois classes (0-9 mm, 9-20 mm et 20-45 mm),



Téléphérique traversant la plaine du Rhône, vers 1930  
(A. Kern, coll. Pillet, Médiathèque Valais – Martigny)

puis aggloméré avec de la houille et de l'asphalte sous forme de briquettes<sup>11</sup>. La cheminée, encore debout actuellement, faisait partie du complexe produisant de la vapeur surchauffée. Elle servait au moulage du mélange houille-anthracite-asphalte. Les installations avaient été montées à Vernayaz pour pouvoir charger les briquettes directement sur rail, les CFF étant l'un des principaux utilisateurs de ces briquettes.

La qualité de l'anthracite est contrôlée par l'Association des Producteurs de charbon du Valais, fondée fin 1917 et dirigée par l'ingénieur martigneraise Jules Couchepin<sup>12</sup>.

La production de charbon liée à l'économie de guerre cesse en février 1921. La société Dorénaz SA est liquidée par voie de faillite entre 1922 et 1924. La faillite englobe les mines et la briquetterie, avec un découvert de plusieurs millions de francs<sup>13</sup>. C'est alors la Société de Banque suisse qui reprend les mines et bâtiments de la Méreune<sup>14</sup>. La production s'éleva à :

- 1917 : non connue
- 1918 : 12 590 tonnes pour 312 922 heures de travail (24.9 h/t)
- 1919 : 27 939 tonnes pour 531 874 heures de travail (19.0 h/t)
- 1920 : 30 469 tonnes pour 712 031 heures de travail (23.4 h/t)
- 1-2.1921 : 883 tonnes, soit plus de 71 881 tonnes ou plus de 35 000 m<sup>3</sup> en un peu plus de trois ans. Il s'agit du plus haut rendement connu de toutes les mines valaisannes productrices de charbon. Sur la vingtaine d'heures nécessaires pour livrer une tonne d'anthracite, un quart servait au creusement des galeries d'accès, la moitié pour l'extraction et un quart pour le transport et le concassage à Vernayaz.

Dans le contrat du 26 novembre 1920, la société Dorénaz SA avait l'obligation d'assurer la sécurité des personnes et du bétail dans les pâturages situés au-dessous des mines, par la construction de murs de soutènement et de barrages sous les couloirs de déversement des déblais.



Village industriel de La Méreune, vers 1920

(A. Kern, coll. Pillet, Médiathèque Valais – Martigny)

<sup>11</sup> FEHLMANN 1919, p. 16.

<sup>12</sup> KOLAREVITCH 1922, pp. 21-22. S. Kolarevitch explique comment on doit utiliser l'anthracite valaisan si riche en quartz, donc en cendres : « C'est une erreur de brûler l'anthracite avec un fort tirage. Le combustible est alors rapidement entouré d'une couche vitrifiée de scories et la combustion s'arrête. Il faut juste un fort tirage pour que l'anthracite prenne feu, puis très peu d'air suffit et l'anthracite ne s'éteint pas ».

<sup>13</sup> Communication orale du 19 novembre 1996 de Léon Bochatay, directeur de la Moderna SA à Vernayaz : après la faillite, les banques revendent les bâtiments de Vernayaz pour Fr. 26 000.– à un groupe de Martigny, dont Jules Couchepin, ingénieur civil et entrepreneur. Ce groupe liquide les machines pour Fr. 50 000.– et vend les immeubles à la Société des Chaux et Ciments, de Vouvry, aussi pour Fr. 50 000.–. Son directeur, Jean Wiswald, ingénieur-chimiste d'Yverdon, avait craint qu'une société concurrente s'installe dans les locaux de Vernayaz. Vers 1931, soit trois ans plus tard, les bâtiments avaient souffert du vandalisme : des fenêtres avaient été volées. Jean Wiswald se débarrasse de cet encombrant site industriel en vendant à Léon Bochatay et César Fournier 45 000 m<sup>2</sup> pour Fr. 45 000.– (notaire : Camille Crittin, de Martigny). Les bâtiments ont peu subi de transformation pendant toute la période de Bochatay et Fournier, qui y installèrent leur menuiserie Moderna SA.

<sup>14</sup> LATTION 2002.

### *Période Dionisotti (1941-1953)*

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, la société anonyme « Mines d'anthracite de Dorénaz », sous la direction de l'industriel sédunois Oscar Machoud, relance l'exploitation de l'anthracite<sup>15</sup>. M. Machoud rachète les immeubles le 18 août 1941 (logements, cuisine, bains, bureaux, magasin, infirmerie, salle des machines) pour un montant total de Fr. 16 682.—. Les bâtiments sont d'abord remis en état. L'acte de vente du 18 août 1941 précise que ces immeubles sont vendus exclusivement pour l'exploitation d'une mine de charbon. Par ailleurs, « Le jour où ces bâtiments ne seront plus exploités, soit où ils seront abandonnés et tomberont, en ruine, la bourgeoisie de Dorénaz en reviendra ipso facto propriétaire ». Le Bureau fédéral des mines se demande comment remettre en état l'exploitation. Son expert, Leonhard von Euler, propose la reconstruction des téléphériques de liaison avec la Plaine et établit la liste du matériel à acquérir : compresseurs, ventilateurs, génératrices. Pour 15 000 tonnes d'extraction, le prix de revient s'élèverait à Fr. 86.74 la tonne, dont Fr. 23.60 pour l'équipement mécanique (téléphérique, etc.)<sup>16</sup>.

Parallèlement, la mine est rouverte en novembre 1941. Ettore Augustin dirige sur place les travaux avec le contremaître Antoine Jordan. L'ingénieur E. Vogelsang, responsable des mines de Chandoline, veille à ce que les mesures de sécurité soient bien appliquées à la Méreune, car dès le 24 décembre 1941, la société anonyme des Mines d'anthracite de Dorénaz est entrée dans le giron de l'industriel montheysan Joseph Dionisotti<sup>17</sup>, détenteur des concessions de Chandoline, Nendaz, Salins, Aproz, Collonges, Veysonnaz, Maragnénaz et Sion. L'administration est concentrée à Monthey où M. Dionisotti dirige aussi une fabrique de chaux vive et sa carrière de « grès dur » de Choëx (actuellement, carrière FAMSA). La SA est administrée par J. Dionisotti et Joseph Zeiter, chef d'exploitation des mines de Chandoline.

Les difficultés sont nombreuses : il faut gérer au mieux les accidents, les absences dues au service militaire, les allocations pour les « sinis-

trés » (les accidentés), le ravitaillement difficile en nourriture et en mazout, tributaire des coupons de rationnement.

Le 7 mars 1942, par exemple, seuls 12 ouvriers sur 82 entrent dans la mine, les autres attendant en vain que les repas soient servis à la cantine : il n'y avait plus de vivres à La Méreune ! Pourtant, les mineurs de Dorénaz, comme Henri Biollay, louent la qualité des cuisiniers : seule la merluche séchée et salée du vendredi avait de la peine à passer. Mais en 1945, sous la toque du couple Grandjean, les ouvriers étaient moins bien lotis : certains déjeuners se composaient de pommes de terre et de café noir. La vie à 1 580 m d'altitude nécessite un bon chauffage. D'ailleurs, un incendie se déclare dans la nuit du 4 au 5 février 1943 dans la scierie, menaçant tout le village de La Méreune<sup>18</sup>.

Les déchets des bûcherons (branches) sont recyclés en charbon sur le lieu même de la coupe : le four pyrolytique mobile de système Keller-Trüb livré en juin 1943 a une telle efficacité qu'une deuxième acquisition est envisagée en août 1943<sup>19</sup> (tableau 4 : production d'anthracite)<sup>20</sup>. 1943 connut une crise de l'anthracite à la suite de la défaite italienne<sup>21</sup>. De 1940 à 1947, Dorénaz occupe la quatrième place dans la production valaisanne, derrière Chandoline, Grône I et Grône II, avec 8 % de la quantité totale. Dès 1947 et jusqu'à sa fin, en 1953, l'exploitation est conduite par M. Rispetto. La production est entièrement utilisée pour la fabrique de chaux de M. Dionisotti à Monthey. En 1950, M. Dionisotti projette la construction d'une briqueterie de charbon aux Routys, à l'entrée sud de Dorénaz, sans toutefois la réaliser. Ce projet en est resté au stockage d'une énorme masse de charbon (sur l'emplacement occupé aujourd'hui par la ferme de Henri Revaz), qui fut évacuée peu à peu pour les besoins de chauffage des particuliers.

### *Salaires et coûts*

En novembre 1942, 82 personnes œuvrent à La Méreune. Les ouvriers sont payés en moyenne Fr. 1.50 à l'heure et travaillent dix heures par

■  
<sup>15</sup> ACD, acte de vente du 18.8.1941.

<sup>16</sup> BFB 1941, rapport de juillet – août 1941.

<sup>17</sup> J. Dionisotti est né le 19 mars 1891 à Nus dans le Val d'Aoste. La famille s'installe en 1899 à St-Maurice. Joseph gère la carrière de Lappiaz à Monthey pour y fabriquer sur place la chaux vive. Il décède en 1970. (LATTION 2002, pp. 6-9).

M. Roger Multone entrepreneur à Monthey proposait à J. Dionisotti vers 1938 de reprendre les concessions de charbon du Valais au lieu de l'importer (communication orale du 10.9.2003).

<sup>18</sup> FWB, dossier 20, 5 février 1943.

<sup>19</sup> FWB, dossier 18, 2 novembre 1942 / 9 juin 1943 / 23 juin 1943 / 27 août 1943.

<sup>20</sup> BFB 1947.

<sup>21</sup> BFB 1947.

jour, six jours par semaine. Le 4 décembre est férié: on assiste à la messe en l'honneur de Sainte Barbe, patronne des mineurs.

En comparaison, un mulet est loué Fr. 15.– par jour, le muletier Fr. 1.35 à l'heure<sup>22</sup>.

Le logement et la nourriture sont facturés aux ouvriers Fr. 4.50 par jour.

De 1943 à 1945, on travaille en deux équipes de 10 heures, de jour et de nuit. Le 31 mars 1944, le Département fédéral de l'Economie publique autorise les ouvriers à travailler plus: 110 heures de travail par quinzaine de jours « dans l'intérêt de l'approvisionnement du pays en charbon ».<sup>23</sup>

Toutes ces heures étaient comptabilisées à partir des rapports journaliers des contremaîtres que le responsable du bureau reportait dans les décomptes hebdomadaires: l'avancement des travaux était ainsi connu au mètre près, ainsi que par exemple, la consommation de cartouches d'explosifs à l'unité près.

Le 23 février 1943, une partie des ouvriers refusent de se mettre au travail, ils revendiquent une augmentation de salaire. Une entente est trouvée rapidement, car le travail reprend le 24 février<sup>24</sup>.

En juin 1943, les salaires horaires minimaux des entreprises minières valaisannes étaient fixés ainsi<sup>25</sup>:

- manœuvre à l'extérieur: Fr. 1.32/h
- manœuvre à l'intérieur: Fr. 1.42/h
- aide-mineur: Fr. 1.52/h
- mineur, forgeron, menuisier, mécanicien, maçon: Fr. 1.72/h
- femme occupée au triage à Dorénaz: Fr. 0.86 à Fr. 0.96/h.

La même année, les opérations de tri et de transport revenaient, par tonne, à<sup>26</sup>:

- triage: Fr. 3.–
- transport depuis l'intérieur jusqu'au silo de la galerie III: Fr. 2.50
- transport par deux câbles La Méreune-Dorénaz: Fr. 3.80
- transport par camion à la gare de Vernayaz: Fr. 3.50

soit à Fr. 12.80 par tonne sans les amortissements des équipements. La tonne était vendue autour de Fr. 120.–<sup>27</sup>.

Pendant la guerre, les mineurs sont presque tous de nationalité suisse. Les Polonais, qui ont

■  
<sup>22</sup> FWB, id note 19.

<sup>23</sup> LATTION 2002, p. 13.

<sup>24</sup> Ibidem.

<sup>25</sup> FWB, id note 19.

<sup>26</sup> FWB, dossier 10, 19 juillet 1943.

<sup>27</sup> BFB 1947, *Bericht von Juni 1947*, p. 16.

#### *Extraction de charbon entre 1941 et 1953 à la Méreune*

1941:	241 tonnes	
1942:	9 208 tonnes	
1943:	7 341 tonnes	(arrêt de l'exploitation en octobre)
1944:	2 472 tonnes	(reprise de l'exploitation en mai)
1945:	13 490 tonnes	
1946:	4 798 tonnes	
1947:	3 465 tonnes	
1948:	528 tonnes	
1949:	473 tonnes	
1950:	4 498 tonnes	
1951:	12 008 tonnes	
1952:	16 159 tonnes	
1953:	13 100 tonnes	
<b>TOTAL:</b>	<b>87 781 tonnes</b>	

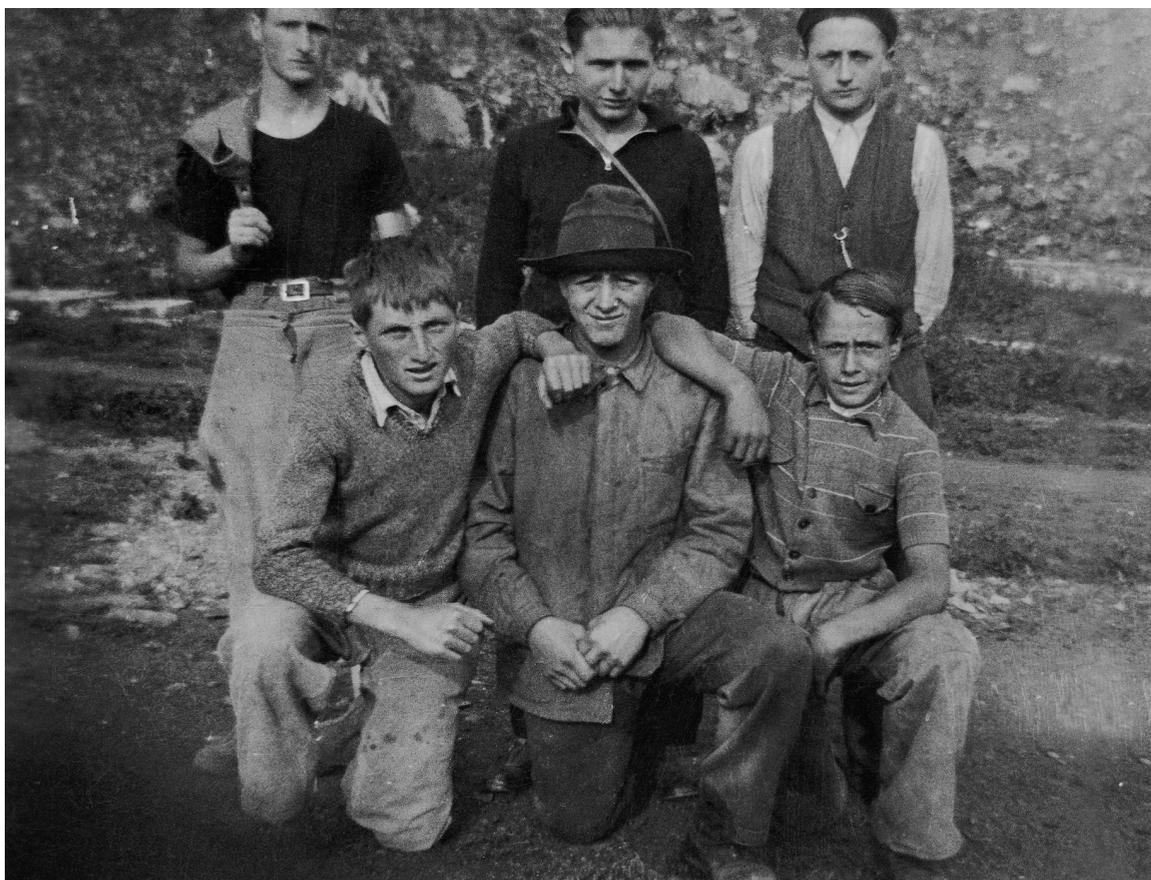
Tableau 4

joué un rôle si important dans l'exploitation du fer du Mont-Chemin, n'ont pas œuvré à La Méreune sauf un jeune ingénieur Kossowski en janvier 1945.<sup>28</sup> Au début, les mineurs d'Isérables sont nombreux (Monnet, Vouillamoz), puis de nombreux Chalaisards (contremaître Siggen, Mabillard, forgeron Vocat, Zuber) se joignent à la première équipe, mais sans trop de contacts entre les deux groupes. Après la guerre, il y avait passablement d'étrangers, en majorité des Italiens. En août 1945, 112 personnes travaillaient pour Dorénaz SA entre les travaux en

souterrain et extérieurs dont une vingtaine de femmes pour le tri<sup>29</sup> sous la direction de M. Risle. Henri Biollay, de Dorénaz, travaille dès janvier 1942 dans la galerie III. César Jordan est au serre-frein du câble et Léon Balduchelli, Marc Bonvin dit Zozo et Lini Paccolat font du bûcheronnage (photo 1).

Jean Balduchelli, âgé de 15 ans en 1944, effectue le transport des galeries 0 puis III sur wagonnets jusqu'à la station supérieure du câble à La Méreune (travail à la tâche: 12 wagonnets par jour au minimum).

■  
28 GLAUSER 1945a.  
29 BFB 1945.



*Groupe de mineurs, Gérald Jordan, Victor Veuthey, Henri Biollay (derrière), Georgy Jordan, Léo Paccolat, Otto Gay (devant), 1942 (Photo H. Biollay)*

M. Dionisotti sait s'entourer de géologues et ingénieurs expérimentés, comme en février 1945 avec Anthelme Boubier<sup>30</sup>, de l'Ecole des Mines de Liège et Br. Campana, géologue ayant travaillé au Bureau fédéral des Mines<sup>31</sup> (figure 4). En mai 1945, Boubier est déjà remplacé par un contremaître tessinois M. Fossati<sup>32</sup>.

### *Le transport de l'antracite*

Dans les années 20, le charbon était charrié par câble entre La Méreune et la briqueterie de Vernayaz, avec une station intermédiaire à Alesse. On en voit encore les vestiges des fondations dans la plaine, près de l'autoroute A9. Lors de la période Dionisotti (1941-1953), le câble Alesse – Vernayaz n'existe plus. Joseph Dionisotti dispose d'un nouveau câble reliant

Alesse au village de Dorénaz (la station inférieure est située sur l'emplacement du téléphérique actuel DAC).

Les deux téléphériques La Méreune – Alesse et Alesse – Dorénaz constituent la colonne vertébrale de toute l'exploitation minière. Le triage du charbon par une dizaine de femmes – la majorité venait d'Ayent en 1945 – se fait à Dorénaz. Puis le charbon part par camion jusqu'à la gare de Vernayaz.

En avril 1943, il a fallu changer les câbles usés : la câblerie de Brugg livre un câble-tracteur pour le tronçon Dorénaz-Alesse long de 1 800 m (diamètre du câble : 15 mm) et un câble-porteur pour Alesse-La Méreune long de 1 650 m (diamètre : 32 mm)<sup>33</sup>. Henri Biollay et Lini Paccolat se souviennent encore bien du transport à dos d'homme de ces câbles : une folle

- 30 CAMPANA 1943, rapport n° 3197b.
- 31 GLAUSER 1945b.
- 32 GLAUSER 1945c.
- 33 FWB, dossier 20, 12 avril 1943.

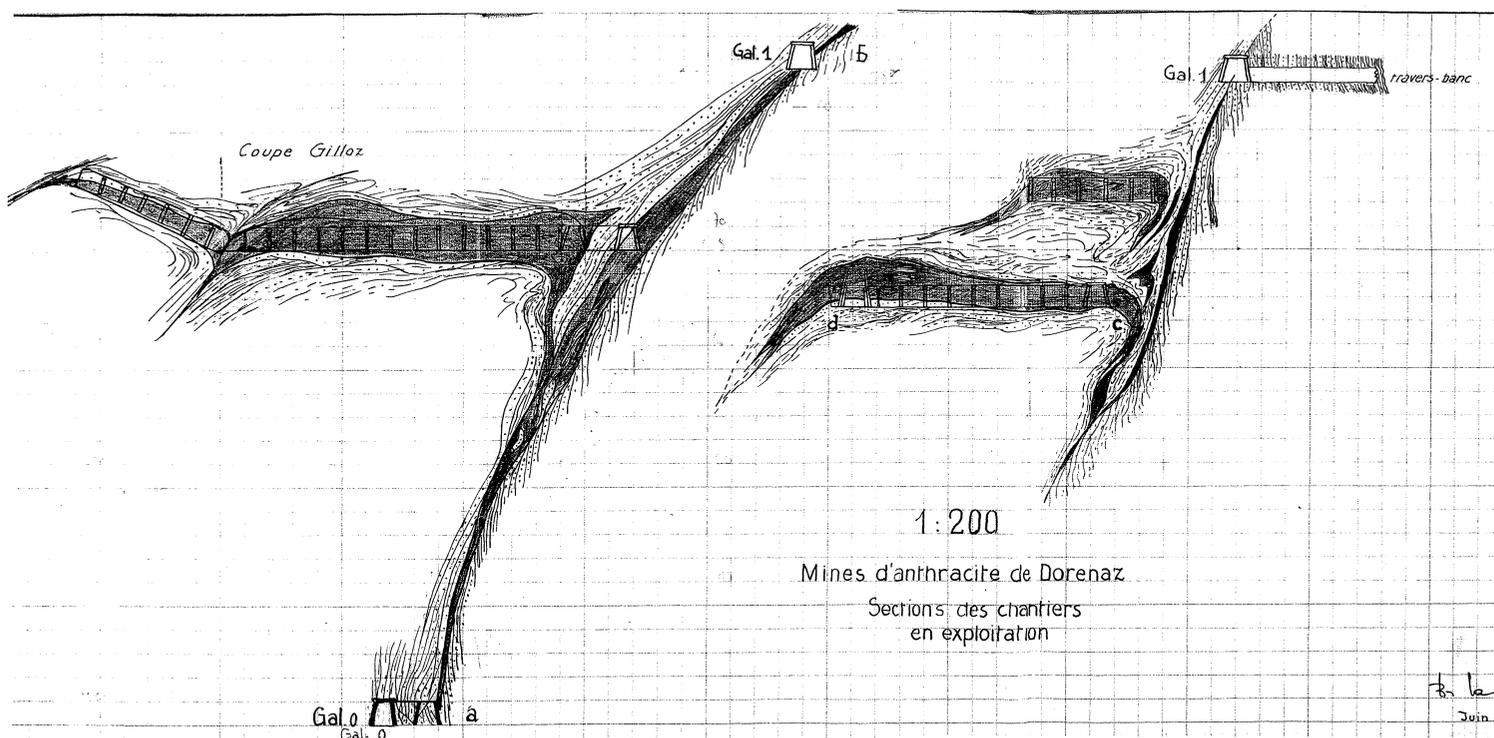


Fig. 4  
Sections des chantiers en exploitation à la Méreune en juin 1947  
selon Campana

équipée de 100 personnes montant à la queue leu leu sous la direction des chefs Monnet et Agustoni, où chacun devait garder scrupuleusement ses distances.

En 1945, un petit câble acheminait le charbon de la galerie 0 jusqu'à la station de la Méreune, comme l'avait suggéré en avril 1943 le géologue Campana<sup>34</sup>.

Le téléphérique de la Méreune a une capacité mensuelle de 1 800 tonnes, ou 70 tonnes par jour de 20 heures ou 3.6 tonnes à l'heure. Chaque benne transporte 600 kg d'antracite en 9-11 minutes, soit :

– 6-7 minutes pour le trajet Méreune – Alesse  
– 2 minutes pour le chargement et le déchargement

– 1-2 minutes d'attente pour laisser refroidir la roue de freinage!

Comme il n'y a qu'une seule benne, on arrive ainsi à 3.6 tonnes à l'heure<sup>35</sup>.

### *La sécurité*

Le travail de mineur est réputé dangereux. A La Méreune, on a déploré de nombreux accidents, parfois mortels. Voici les statistiques de 1942<sup>36</sup>, qui compte jusqu'à 120 personnes engagées :

– galerie III :	71	47 %
– galerie IV :	6	4 %
– galerie 0bis :	5	3 %
– forêt :	24	16 %
– glissade sur le verglas :	16	10 %
– construction des baraquements :	3	2 %
– atelier :	3	2 %
– scierie :	1	1 %
– cuisine :	6	4 %
– câbles La Méreune, Alesse et Dorénaz :	17	11 %

soit un total de 152 accidents, dont 54 % pour les travaux souterrains.

Le registre des accidents donne un peu plus de détails<sup>37</sup> : Marcellin Délèze, mineur-boiseur, se blesse en tombant le 18 mars dans une cheminée de la galerie III. Louis Monnet y reçoit

une pierre sur la main gauche le 2 mars. André Veuthey, bûcheron, a une jambe serrée entre deux troncs en forêt, le 3 août.

La perforation à l'eau des trous de mine se généralise dès avril 1943 juste avant l'entrée en vigueur de l'obligation imposée par le Département des Travaux publics et le Service social cantonal en mai<sup>38</sup>. On évitait ainsi d'avaler les poussières de quartz qui provoquent la silicose. Quant au village de Dorénaz, il portait les stigmates de son activité industrielle. Les façades des maisons étaient noircies par les poussières de charbon qui se soulevaient des ponts des camions. En septembre 1943, les Mines de Dorénaz SA signent un contrat d'assurance collective avec une caisse maladie, la Chrétienne Sociale. Cette assurance couvrant les frais médicaux et pharmaceutiques et octroyant une indemnité journalière en cas de maladie est devenue obligatoire par Ordonnance du 30 juillet 1943 du Département fédéral de l'économie publique sur le travail dans les mines.

Nous n'avons pas trouvé de mention de « coups de grisou », pourtant traditionnels dans les mines de charbon. Rappelons que le « grisou » est le gaz inflammable qui se dégage des roches charbonneuses. Ce gaz est essentiellement constitué de méthane.

L'éclairage était donné par les lampes à acétylène ou lampes à carbure. Jusqu'à 90 pièces étaient utilisées en 1942<sup>39</sup> : 60 kg de carbure étaient alors consommés par jour.

### *La vie à La Méreune*

J. Dionisotti entreprend des travaux d'amélioration des bâtiments. En juin 1942, il fait installer des douches et rappelle en septembre de la même année qu'une douche quotidienne est obligatoire. Une certaine promiscuité doit régner puisqu'avec le travail en deux équipes de 1943 à 1945, les lits peuvent être occupés nuit et jour<sup>40</sup>.

Les soirées sont longues à La Méreune. Un avis jugé « très important » est promulgué par le Direction le 20 juin 1943 : interdiction des jeux de hasard à la cantine, pour que « des

■  
<sup>34</sup> CAMPANA 1942.

<sup>35</sup> GLAUSER 1945d.

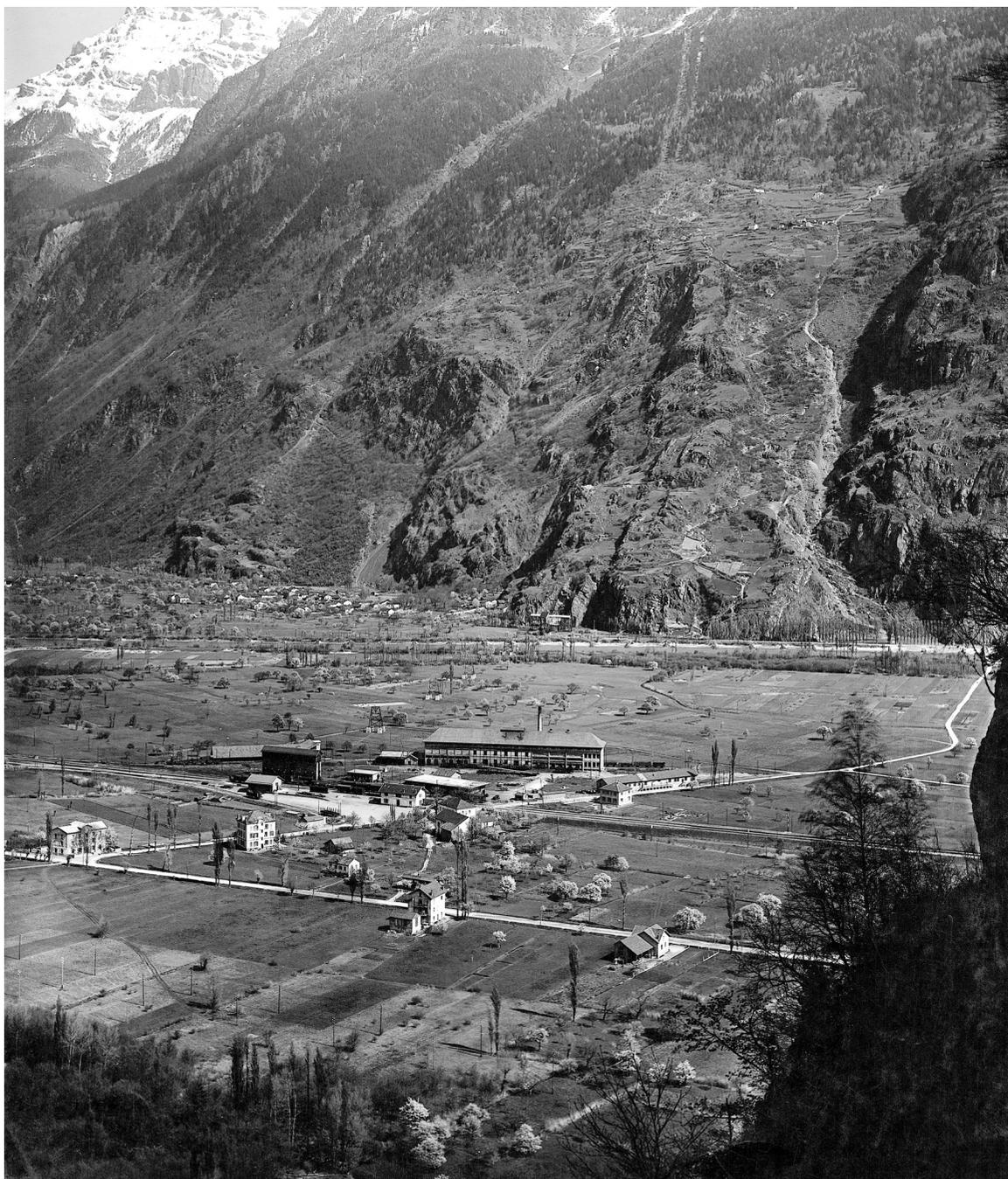
<sup>36</sup> FWB, dossier 20, 11 décembre 1943.

<sup>37</sup> Ibidem, dossier 1.

<sup>38</sup> LATTION 2002, p. 14.

<sup>39</sup> FWB, dossier 18, 29 mai 1942.

<sup>40</sup> LATTION 2002, pp. 14-15.



*Vue d'ensemble de l'exploitation d'anthracite,  
de la Méreune à Vernayaz, vers 1920  
(A. Kern, Médiathèque Valais – Martigny).*



ouvriers, pères de famille, n'engloutissent pas la quasi-totalité de leurs paies dans ces jeux très dangereux et qu'à la fin de la quinzaine ils ne puissent pas descendre dans leurs foyers respectifs, pour la simple raison que leur argent aura été gaspillé»<sup>41</sup>.

### *La Méreune après 1953*

Le site de La Méreune est délaissé en 1953. Les installations sont laissées à l'abandon. Les rebuts du tri restèrent visibles quelques années encore au lieu-dit « La Tension » à Dorénaz.

En 1968, l'administration communale de Dorénaz somme Joseph Dionisotti de remettre en état le téléphérique reliant La Méreune à Alesse à cause des « graves dangers » qu'il représente pour les personnes et le bétail.

En 1981, un projet de transformation et de rénovation des trois bâtiments existants, propriétés de Richard Cohen, beau-fils de Joseph Dionisotti, est élaboré par le bureau d'architectes Jacques Berrut, de Monthey. Mais ce projet est resté dans les tiroirs.

Quant à la reprise éventuelle de l'exploitation du charbon, une étude préliminaire a été réa-

■  
41 FWB, dossier 20.



*Construction de la briqueterie de Vernayaz, 1919*  
(A. Kern, Médiathèque Valais – Martigny).



lisée en 1982 par Yves Dugerdil, du Département de minéralogie de l'Université de Genève, afin de connaître le potentiel du charbon valaisan<sup>42</sup>. Les réserves possibles de Dorénavant y sont estimées à environ 1.5 mio de tonnes, alors que le gisement de La Méreune a livré :

- entre 1856 et 1895 : plus de 2 637 tonnes (1.6 %)
  - entre 1918 et 1921 : plus de 71 881 tonnes (44.3 %)
  - entre 1941 et 1953 : 87 781 tonnes (54.1 %)
- soit au total plus de 162 300 tonnes d'antracite.

C'est le troisième gisement du Valais après ceux de Grône et de Chandoline : il représente les

16 % de tout l'antracite extrait en Valais (environ 1 023 000 tonnes)<sup>43</sup>.

On ne peut clore le chapitre de La Méreune sans parler de l'importante source jaillissant au bas du réseau de puits et de galeries : la galerie 0 sert d'exutoire à toutes les eaux souterraines drainées par les anciennes exploitations<sup>44</sup>. Cette source connaît de fortes variations de débit. Elle peut augmenter d'un facteur 8 en quelques mois, avec des pics à 1 500 l/mn. Ce comportement est typique des sources des massifs calcaires, là où l'eau chemine dans des boyaux et des chenaux karstiques. Mais dans les pays calcaires, c'est l'eau seule qui s'est creusé son réseau d'écoulement.



Village industriel de la Méreune, vers 1920. A droite, une goulotte pour le transport de l'antracite, au milieu la voie Décauville conduisant à la scierie, à gauche le téléphérique descendant en plaine (A. Kern, Médiathèque Valais – Martigny).

■  
<sup>42</sup> DUGERDIL 1982.

<sup>43</sup> CREALP 2002, pp. 94-97.

<sup>44</sup> BESSON 1990.

L'eau s'écoulait déjà dans la galerie 0 en 1945, selon Jean Balduchelli, ce qui rendait le travail d'extraction plus pénible. Les analyses chimiques révèlent le caractère bicarbonaté-calcique des eaux avec une teneur relativement élevée en sulfates : par exemple, le 16 mars 1989, on obtenait :

- conductivité à 20°C : 249 (S/cm
- dureté totale : 13.4°F
- dureté passagère : 8.9°F
- sulfates : 60 mg/l
- calcium : 50 mg/l
- ammonium : 0.26 mg/l.

La présence d'ammonium est due au contact de l'eau sur l'antracite. Du point de vue bactériologique, les analyses effectuées en mars 1988 et en août 1989 n'ont décelé aucune pollution. La température connaît une faible variation comprise entre 4.5 et 5.5°C. Les extrêmes de débit ont été atteints :

- avec 180 l/mn en mars 1990
- et 1 500 l/mn en juillet 1989 (rapport : 8.3).

La teneur en sulfates met en évidence l'extension du bassin versant qui comprend les zones à gypse (= sulfates de calcium) du Lac Inférieur de la Montagne de Fully.

## LES AUTRES GISEMENTS D'ANTHRACITE

### Meule

A la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, Jean-Maurice Jordan a prospecté l'antracite par une galerie de 4 m de longueur, en dessous de Forgnon, à 660 m d'altitude (coordonnées: environ 569 850/111 350), mais sans succès<sup>45</sup>.

### La Giète (ou La Giette)

En 1917, une galerie longue de 20 m est creusée à 1 400 m d'altitude près de La Giète, pour découvrir un filon de charbon de 20 cm d'épaisseur (coordonnées: environ 571 060/111 450)<sup>46</sup>. Cette galerie n'est plus visible.

### Le Diabley

Du charbon affleure à plus de 2 000 m d'altitude près de la pointe du Diabley (coordonnées: environ 572 000/113 000), il a été prospecté par des sondages à la main en 1918 par le géologue R. Schider<sup>47</sup>, mais n'a pas été exploité.

### Praileau

Etienne Volluz, de Saxon, dépose le 30 décembre 1857 une demande de permis de fouille pour le charbon auprès de l'Administration cantonale des mines à Praileau. Ce lieu-dit disparu des cartes actuelles se situait à mi-parcours entre le Chepelet et Pierre à Perra (coordonnées approximatives: 570 400/111 400, altitude: 1 070 m).

### Dorénaz - Goa

Lors de l'excavation d'un ouvrage militaire souterrain à Goa, des enclaves de charbon insérées dans les conglomérats et les grès ont été découvertes. C'étaient d'anciens troncs fossilisés dans les sables et graviers permo-carbonifères qui ne formaient pas de filon. Ce gisement n'a donc aucune valeur économique<sup>48</sup>.

## LES CURIOSITÉS

### Plomb-zinc

Le conseiller d'Etat Léopold de Sépibus est titulaire d'une concession pour le plomb et le zinc de 1856 à 1859 et de 1867 à 1875. Il est vraisemblable qu'il s'agisse des minerais de galène (sulfure de plomb) et de sphalérite (sulfure de zinc) affleurant près d'Alesse et de La Giète.

A la « Mine Molaire » (coordonnées moyennes: 570 880/111 500, altitude: de 1 300 m à 1 350 m) la galène a été exploitée par trois carrières et deux galeries de 8 et 20 m de long sous forme de veines de 20 à 15 cm d'épaisseur ou comme remplissage dans les zones de failles<sup>49</sup>.

A la « Mine du Forgnon » (coordonnées: 570 175/111 400, altitude: 920 m) la minéralisation de galène et barytine (sulfure de baryum) a été prospectée par une galerie de 40 m de longueur. Cette galerie, toujours accessible, se situe à une quinzaine de mètres sous la route Dorénaz-Alesse.

Plus bas, à la « Mine de Gorges » (coordonnées: 570 000/110 800, altitude: 750 m), la même minéralisation de galène et barytine a été retrouvée au bout d'une galerie de 10 m.

Dans les gneiss, une galerie de 25 m de longueur a été exécutée à 1 220 m d'altitude (coordonnées approximatives: 570 965/110 745). Cette galerie est stérile. Elle n'est plus accessible.

A la Pareuse (coordonnées: 571 725/111 175, altitude: 1 725 m), une galerie commencée avant 1850 a été portée à 60 m par Joseph Dionisotti dans les années 1950. La minéralisation comporte sphalérite et galène.

Sous les Sasses, à Grandrappe, des minéralisations de plomb et zinc d'âge alpin ont traversé des lentilles de quartz visibles dans deux galeries (coordonnées: 569 710/112 290, altitude: 650 m et coordonnées: 569 750/112 220, altitude: 700)<sup>50</sup>.

### Graphite

Maurice de Cocatrix (1873-1955), ingénieur civil de Martigny, associé à l'ingénieur Jacques Schlachter de Berne est au bénéfice d'un permis

■  
<sup>45</sup> FEHLMANN 1919, p. 28.

<sup>46</sup> WEHRLI 1925, p. 111.

<sup>47</sup> SCHIDER 1918.

<sup>48</sup> CAMPANA 1941, rapport n° 3026.

<sup>49</sup> CREALP 2002, pp. 17-18.

<sup>50</sup> N. Meissers, communication orale du 1.5.2003 tirée de Résultats inédits des analyses minéralogiques et géochimiques du Musée de géologie de Lausanne, 1996.

de fouille pour le graphite en 1903. Ce graphite est visible près d'Alesse, sur le chemin de Branson. Mais la veine de quelques centimètres d'épaisseur n'a pas alimenté longtemps de faux espoirs. Maurice de Cocatrix partit la même année travailler comme ingénieur en Côte d'Ivoire.

### *LES ARDOISES*

Pour comprendre la genèse des ardoises, il faut se replonger 360 millions d'années en arrière, lors de la formation d'un delta : un fleuve transportait les sédiments arrachés à la chaîne de montagnes hercynienne. Il apportait entre deux épisodes de crues des sédiments fins : c'étaient de petits grains de quartz et des argiles (de la muscovite, de l'illite et un peu de chlorite). Ces sédiments – les pélites des géologues – se sont durcis sous l'effet du temps, de la pression et de la température, pour donner les ardoises.

Les ardoises sont, comme l'antracite, bordées par des bancs de grès appelés le « gris » par les carriers de Dorénaz. Comme on le voit sur la figure 2, les couches sont quasi verticales à Pierre à Perra et à Vignettaz, le « gris » donne naturellement des parois – des « piédroits » – solides aux « chambres » d'où étaient extraites les ardoises plus tendres.

L'exploitation des carrières d'ardoises sur le territoire de Dorénaz remonte au moins au début du 19<sup>ème</sup> siècle.

#### *Ravochez sous Le Chepelet*

En 1827, une concession de carrières d'ardoises est accordée à Jean-Joseph Biollay et Maurice-Joseph, Jean-Sigismond et Pierre-Joseph Délez, au lieu-dit « Ravochez » à Alesse. Des déchets d'ardoises y sont encore visibles autour d'une carrière en forme de gorge (coordonnées : 570 240/111 130, altitude : 960 m).

#### *Vignettaz ou Grandchamps*

En 1831, un acte de cautionnement est établi en faveur de la Commune de Collonges pour la location d'une carrière située à « Vignettaz »

par les frères Joseph et Jean-Jacques Pochon, de Collonges (coordonnées moyennes : 570 000/110 550, altitudes : 580-850 m).

Le secteur de Vignettaz s'étend en fait jusque sous le village d'Alesse : partout subsistent des remblais d'ardoises, des murets, des vestiges de baraques. La pierre était extraite à ciel ouvert à une altitude de 600 m, et en galerie aux altitudes de 670 et 720 m. L'activité a dû y être intense : l'ampleur des remblais est spectaculaire. La plupart des galeries se sont effondrées à 670 m d'altitude et dans la carrière à 600 m. La bienfaisance actuelle du sentier qui passe à côté de ces exploitations témoigne que l'ardoise était descendue par traîneaux ou par luges jusqu'au bord du Rhône.

Gaspard Revaz, qui avait quitté en 1919 avec sa famille son village d'origine de Salvan, devient bourgeois de Dorénaz, condition pour devenir concessionnaire des carrières des Grandchamps. Le statut de bourgeois s'octroyait à l'époque pour Fr. 4 000.<sup>51</sup> Les gens de Dorénaz – les Diablerains – ont rebaptisé alors le site « la carrière des Salvanains ». Mais les filons étaient trop minces et Gaspard Revaz abandonne dans les années 30.

#### *Le Pissot ou Protorrent*

La Commune loue en 1832, pour une durée de six ans, la carrière d'ardoises située au Pissot (ou Protorrent) (coordonnées : 569 650/110 690, altitude : 470 m) à deux Italiens, Jean-Baptiste Crosa, d'Ornavasso et Jean Masso, de Cartelamonte, Ivree. Des déchets de carrière, « le marin » dans le langage des mineurs, sont encore visibles derrière la maison de l'actuel Président de la Commune, Daniel Fournier.

#### *Les Sasses*

Les galeries d'exploitation de l'ardoise des Sasses s'étendent entre 830 et 910 m d'altitude (coordonnées moyennes : 570 000/112 300). Elles étaient exploitées par Pierre-Maurice Paccolat, vers 1874. Entre 1906 et 1911, cette carrière a été le théâtre d'un procès opposant la Bourgeoisie

■  
51 Notes du 21 octobre 1998  
et du 22 février 1999 de  
Jean-Claude Revaz.

à Gédéon Paccolat père, concessionnaire de l'exploitation. Erasme Veuthey reprend la concession et la passe à son fils Robert. Puis ce sont les frères Edouard et Marcel Jordan, qui installent dans les années 40 deux câbles pour descendre en plaine leurs ardoises. Edouard continue avec son fils Roland jusqu'en 1958 (Roland devint Président de Commune de 1949 à 1960). Plus de 150 m de galerie ont été creusés et équipés de voies Décauville. Quatre galeries sont encore accessibles. La station supérieure du téléphérique est actuellement envahie par les ronces et les buissons.

Firmin Gay y travaille à l'âge de 15 ans, en 1947, avec son frère Fredy qui était un as du marquage des ardoises à la pointe de fer.

### *Le Creusat*

A la fin des années 50, Félix Gay de Champex d'Alesse, ses fils et son beau-fils Luc Paccolat exploitèrent un filon se situant en amont de Pierre à Perra, au Creusat (coordonnées moyennes: 570 770/111 820, altitude: 1 300 m). Après l'éboulement à Pierre à Perra en 1959, ils cédèrent leur concession à l'entreprise Edouard Jordan qui installa un câble reliant Le Creusat à Pierre à Perra. Mais l'exploitation fut abandonnée au bout d'une année, le coût d'exploitation étant trop élevé. Il reste actuellement une chambre de 15 m de long et 6 m de large, sur 6 à 8 m de haut.

### *Forgnon*

En bordure amont de la route Dorénaz-Alesse (coordonnées: 570 225/111 420, altitude: 840 m), des vestiges de carrières et des déblais d'ardoises sont colonisés par la forêt. Nous n'avons pas trouvé de mentions écrites de cette exploitation.

### *Pierre à Perra (ou Pierre à Perrey)*

Nous retrouvons ici Pierre-Maurice Paccolat, Président de Dorénaz, qui lance l'exploitation des ardoises à Pierre à Perra dans la deuxième moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, à 1 100 m d'altitude (coordonnées: 570 400/111 660).

Emile Jordan prend la relève avec son fils Edmond, puis Pierre Veuthey et Alfred Rouiller unissent leurs efforts pour poursuivre l'exploitation jusqu'en 1939. Arthur Veuthey – le fils de Pierre – est écrasé par des blocs en galerie en juin 1939. Les trois frères Revaz, Ulysse, Jean et Joseph, reprennent les droits d'exploiter dès 1940, avec comme ouvriers pendant trois ans les enfants de Pierre Veuthey, Pierrot, Gilbert et Michel. Ulysse, atteint de silicose, brade en 1958 la concession à l'entreprise Edouard Jordan et Fils, qui détenait déjà Les Sasses.

Le transport à Dorénaz s'effectue en traîneau, puis en téléphérique dès 1943. Henri Paccolat a été le dernier « lugeur ». La luge descend 400 à 500 kg d'ardoises. Il fallait une grande habileté pour retenir une telle charge. On adaptait à la luge des patins de bois – les « chaussures » – qui étaient les seuls freins. Les patins étaient en sapin pour le premier secteur terreux jusqu'à La Vouette, puis en hêtre pour le deuxième tronçon, plus caillouteux.

Les ouvriers, eux, montaient à pied depuis Dorénaz en moins d'une heure, pour y travailler dix heures par jour, six jours par semaine.

Cinq à huit ouvriers, dont deux à trois à l'intérieur des galeries, produisaient chaque jour quelque 1 000 ardoises taillées et dix à quinze toises de « brutes » (une toise vaut 1.8 x 1.8 m de côté, soit 3.24 m<sup>2</sup>). Ces galeries dépassaient les 150 m de longueur et pourtant, elles n'étaient pas ventilées: « les mineurs travaillaient dans la poussière de la volée et du pouillant » (gaz des explosifs)<sup>52</sup>.

Le site de Pierre à Perra n'était pas alimenté en courant électrique. Les mineurs s'éclairaient donc à l'acétylène acheté à la Société des Produits azotés de Martigny. Le repas de midi fourni par l'exploitant dans la baraque se composait d'une éternelle polenta au lard ou – en hiver – au hareng. C'est pourquoi on avait surnommé les Revaz les « Polentains ».

Le fils d'Ulysse, Jean-Claude Revaz (dit Claudy), y travaille encore une année après la reprise par Edouard Jordan. Voici ses souvenirs de 1959: *Après une série de calculs et avec l'aide de*

■  
52 Notes du 21 octobre 1998  
et du 22 février 1999 de  
Jean-Claude Revaz.

Léo Paccolat, j'entrepris la jonction de la chambre, qui avait environ 40 m de long sur 25 m de large et 10 m de hauteur, avec la vieille galerie plus au nord qui manifestait des défaillances dans les boisages vieux d'environ 70 ans. Ce passage fut appelé « la folie à Claudy », j'y avais brûlé environ 5 kg de gamsite et peut-être trois heures de compresseur. Tous les matins, en regagnant nos postes avec Léo, notre sujet de conversation était « jusqu'à quand la voûte va tenir ». Chaque jour qui passait, on enlevait les pièces maîtresses de cet édifice. Et

si les vieux s'étaient trompés. On trompe des ingénieurs, mais pas de véritables mineurs qui respectent la pierre.

D'un commun accord, il fut décidé que chaque soir en quittant, je poserais des repères avec la lampe à carbure et des coins au niveau de la voûte. L'équipe extérieure, patron en tête, nous traitait de froussards. Au cinquième mois, des repères avaient bougé. Nous avions pris nos postes depuis environ une heure lorsque des craquements se firent entendre. En moins de temps qu'il ne faut pour le dire, je donnais l'alerte à l'autre chambre. La course vers



Pierre à Perra, Jean Veuthey pousse le wagonnet rempli de marin, 1954  
(Photo Jean-Claude Revaz)

*la sortie ne nous prit que quelques minutes. Au passage, j'emportais ma perforatrice, par réflexe ou attachement. A 5 m de la sortie – étant les derniers – nous avons été soufflés et lancés par terre par le déplacement d'air. La grande chambre avait lâché. L'équipe de la baraque ne dit rien ou n'osa rien dire. Le temps de nous changer et nous étions sur le chemin d'Alesse. Objectif: le bistrot. Peu portés habituellement sur l'alcool, nous avons vidé une bouteille de punch à l'arrivée du patron. Les paroles des anciens tournaient dans ma tête: « ne touche pas aux piédroits. Ce jour noir était comme si nous avions perdu un être cher.<sup>53</sup>*

L'exploitation cessa en 1962. Deux entrées de galeries et la station supérieure du câble sont toujours visibles.

### *Le travail des carriers à Pierre à Perra*

Voici les étapes de travail des carriers appelés « carriéras » à Dorénaz :

#### ***Etapas des travaux sur les ardoises de Dorénaz***

- abattage en galerie à la perforatrice à air et à l'explosif, par volée de 2 à 3 m; on ne forait pas à l'eau;
- débitage des schistes en lames d'environ 4 à 8 cm d'épaisseur grâce à des coins ou à la poudre noire (la poudre noire ne « brûle » pas l'ardoise, au contraire de l'explosif);
- chargement sur wagons plats appelés « platines »;
- transport à l'extérieur par voies Décauville jusqu'à la baraque (les voies avaient été rachetées aux mines d'anthracite de La Méreune);
- débitage des schistes en plaques d'environ 7 mm d'épaisseur, près de la baraque, grâce à des lames d'acier forgées par Giovanola, de Sembrancher: on choisissait les formes pour limiter les déchets; il était important que ce débitage ait lieu dans les heures qui suivent l'abattage: si la roche séchait, elle devenait cassante et ne se laissait plus débiter en plaques;
- marquage des ardoises à la pointe de fer grâce à des gabarits en fer;
- découpage des ardoises à l'« enclume » et à la cisaille (ce travail était appelé « la bricole »).

Les ardoises étaient commercialisées sous huit formes: trois formes rectangulaires appelées n° 1, 2 et 3 et cinq formes arrondies dénommées n° 2, 3, 4, 4 1/2 et 5. La n° 5 était la plus petite, elle avait la taille d'un tavillon (tableau 6). L'excellente qualité de l'ardoise faisait qu'on l'utilisait dans tout le Valais romand. Ces ardoises ont une durée de vie bien supérieure à celles que l'on trouve généralement en Valais. Elles ne contiennent pas de calcaire. Elles ne « fument » donc pas au bout de quelques décennies.

La catégorie n° 3 était la plus demandée pour la toiture. Par ses dimensions moyennes, elle était d'une manutention facile. On en posait une soixantaine de pièces par m<sup>2</sup>, dont seulement un quart de la surface restait apparent. Un couvreur en posait donc 10 à 15 m<sup>2</sup> de toiture par jour. Parfois, des commandes de pierres brutes appelées « louzes » étaient faites. Mais leur pose sur les toits demandait un œil exercé, car elles sont irrégulières et chaque louze devait épouser la précédente. Les ardoises taillées

■  
53 Notes du 21 octobre 1998  
et du 22 février 1999 de  
Jean-Claude Revaz.

tiraient un grand avantage de leur minceur. La charge sur le toit n'était que de 40 kg par m<sup>2</sup>. Les ardoises taillées étaient donc réservées aux habitations et les ardoises brutes aux bâtiments ruraux (étables, bûchers, dépôts, etc.).

La plupart des carrières ne se trouvent pas à proximité d'une source. L'eau de pluie était recueillie dans des fûts, mais en quantité insuffisante pour les perforatrices. La silicose menaçait les mineurs.

Les ardoises artificielles en ciment-amiante ont détrôné la véritable ardoise dans les années soixante.

### LE GRÈS

Dans les années 1950, l'entreprise Sarrasin, de Bovernier, extrait le grès à l'entrée sud de Dorénaz, en face de la ferme d'Henri Revaz (coordonnées : 569 630/110 450). Le grès siliceux riche en feldspaths, aux reflets de mica blanc, faisait d'excellents moellons. Ils ont servi, par exemple, à édifier les murs de soutènement de la route cantonale du Grand-St-Bernard, à l'amont du Brocard. On retrouve aussi ces moellons sur les façades de l'église paroissiale de Dorénaz, de l'école et de la station inférieure du téléphérique.

A la même époque, l'entreprise Billieux, de Martigny, ouvre une carrière à La Vouette (coordonnées : 569 890/111 680), dont la production est amenée en plaine par un câble. De nombreux chalets et des murs de soutènement de Verbier portent le souvenir de Dorénaz par son grès bleuté à reflets blancs. L'entreprise Billieux a cessé son activité à La Vouette vers 1965, à la suite d'un éboulement dont la cicatrice est encore visible dans le paysage.

■  
54 ROSSET 1989.

### CONCLUSION

Ce tour d'horizon des mines et carrières de Dorénaz met en évidence la vocation particulière de cette commune. Elle sort du schéma habituel du Valais, ayant abandonné le « labourage » et le « pastourage » traditionnels. Les Diablerains – puisque c'est ainsi que l'on appelle les habitants de Dorénaz – se sont presque tous adonnés à l'industrie de la pierre. Elle leur a insufflé une extraordinaire dynamique économique : les Diablerains parcoururent la Romandie en livrant et posant leurs ardoises<sup>54</sup>. Il y a aussi eu un revers de médaille. Dorénaz a eu des allures de ville du Nord de la France avec ses façades noircies par la poussière du charbon. Et la silicose a frappé nombre de carriers.

<i>Catégories d'ardoises de Dorénaz</i>				
N°	Forme des ardoises	Dimensions (mm)	Nombre pour 1 m <sup>2</sup> de toit	Poids moyen de 1'000 ardoises (kg)
1 C	rectangulaire	325/270	29	1'600
2 C	rectangulaire	285/216	42	1'100
3 C	rectangulaire	270/170	55	835
2 R	ronde	320/190	40	1'000
3 R	ronde	283/162	56	750
4 R	ronde	243/135	72	500
4 1/2	ronde	229/121	92	425
5	Ronde	tavillon	–	–

Tableau 6

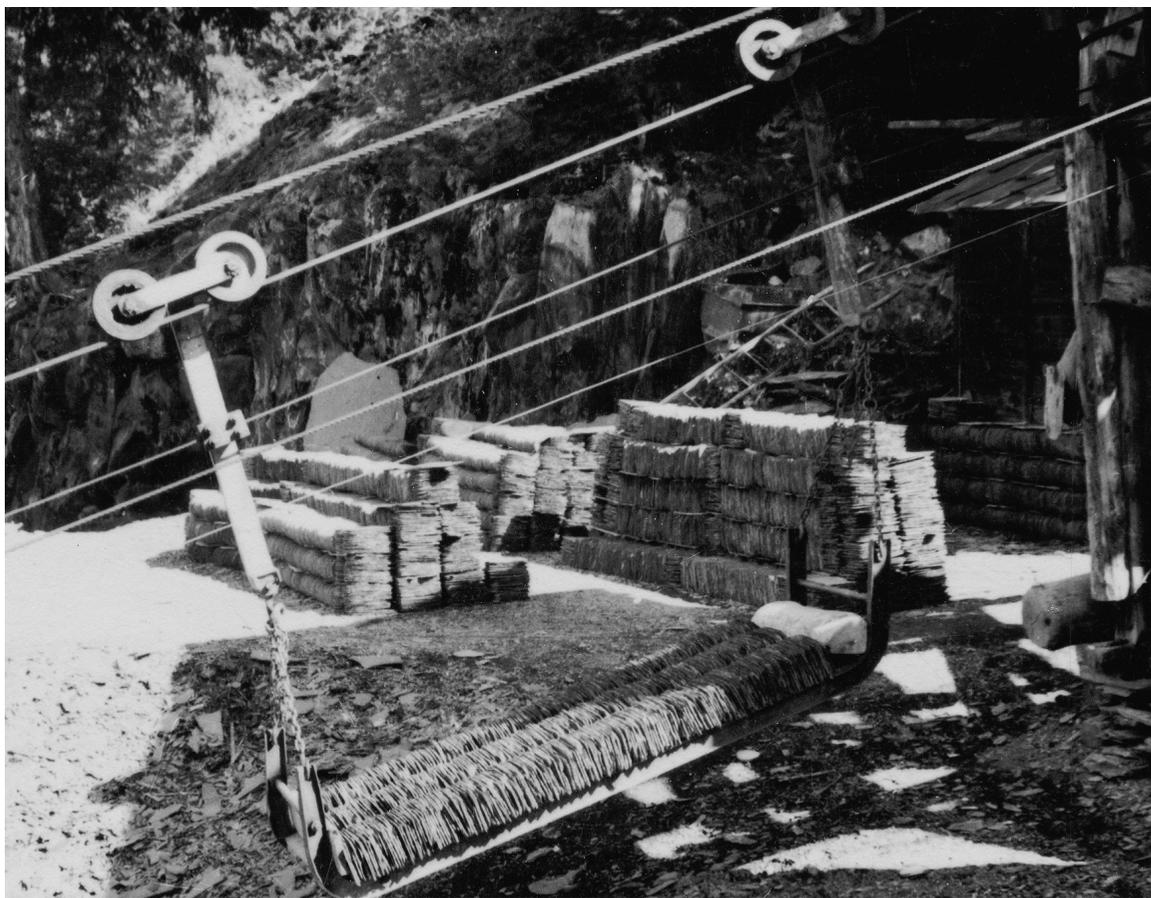
## REMERCIEMENTS

C'est grâce à l'Administration communale de Dorénaz, par son dynamique Président Daniel Fournier, que les mineurs ont été réunis autour d'un verre pour raconter leurs souvenirs : à Champex le 24 octobre 1994 avec Henri Biollay, Paul Chabloz, Félix Gay, Frédéric et René Jordan, à Dorénaz le 21 octobre 1998 avec César Jordan, Léo Paccolat, Firmin Gay et Jean-Claude Revaz et le 2 août 2001 avec Jean Balduchelli. Merci à Gérald Andrey, de La Giète, et à Eric Lattion, de Muraz, qui m'ont dévoilé le fruit

de leurs recherches aux Archives géologiques suisses. Grâce à Jean-Claude Revaz, à qui va ma reconnaissance, l'histoire des carrières d'ardoises a pu être retracée.

Merci à Léon Bochatey, de Vernayaz, qui m'a fait revivre sa jeunesse de menuisier-entrepreneur et à Roger Multone, de Monthey, qui m'a conté ses souvenirs de collaborateur de l'entreprise J. Dionisotti et d'exploitant de la mine de charbon de Basse-Nendaz.

Mes remerciements vont aussi à Sabine Dorsaz et Véronique Bonvin qui ont relu mon texte.



*Pierre à Perra : 700 kg d'ardoises taillées – des « 2 Rondes » – sont prêtes à être descendues en plaine par le câble  
(Photo Jean-Claude Revaz, 1954)*





*Pierre à Perra, Pierrot Veuthey fend les pierres brutes à l'aide  
d'une lame, 1954*

(Photo Jean-Claude Revaz)



Archives communales de Dorénaz.  
Fonds Werner Bellwald, Archives de l'Etat du Valais, Sion

ACD  
FWB

---

B I B L I O G R A P H I E

---

- O. BESSON, *Etude hydrogéologique du Synclinal de Salvan-Dorénaz (rive droite du Rhône)*, travail de diplôme au CHYN, Neuchâtel, 1990. BESSON 1990
- Bureau für Bergbau, Kriegs- Industrie- und Arbeitsamt, L.Euler Ingenieur, *Restauration de la mine d'anhracite, Dorénaz, Valais*, Bericht Nr. 3007, juillet – août 1941, Bern, 1941. BFB 1941
- Bureau für Bergbau, *Dorénaz, Technischer Bericht Nr. 3885b vom 24. September 1945*, Bern, 1945. BFB 1945
- Bureau für Bergbau, Band I, *Der Schweizerische Bergbau während des zweiten Weltkrieges, Dorénaz*, Bern 1947. BFB 1947
- Br. CAMPANA, *Dorénaz, rapport géologique n° 3026 concernant un nouvel affleurement d'anhracite dans le village de Dorénaz*, Bureau für Bergbau, 03.12.1941, Fribourg, 1941. CAMPANA 1941
- Br. CAMPANA, *Dorénaz, deuxième rapport géologique et minier sur la mine d'anhracite de Dorénaz (Plan de Meurone)*, 09.03.1942, Fribourg, 1942. CAMPANA 1942
- Br. CAMPANA, *Dorénaz, rapport n° 3197b sur le mois d'avril 1943*, 03.05.1943, Fribourg, 1943. CAMPANA 1943
- P. CHRIST, *Die Walliser Anthrazitlagerstätten und der Walliser Anthrazitbergbau während der Jahre 1917-1924 (Das produktive Karbon der Schweizeralpen, Teil 2)*, Beiträge zur Geologie der Schweiz, Geotechnische Serie, XI, Lieferung, Kümmerly und Frey, Bern, 1925. CHRIST 1925
- CREALP, *Carte des ressources minérales de la Suisse, Valais, Oberland bernois, notice explicative partielle*, 2002. CREALP 2002
- Y. DUGERDIL, *Potentiel du charbon valaisan, rapport préliminaire*, département de minéralogie, Université de Genève, Genève, 1982. DUGERDIL 1982

- H. FEHLMANN, *Der Schweizerische Bergbau während des Weltkrieges*, Schweizerische Volkswirtschaftsdepartment, Abteilung für industrielle Kriegswirtschaft, Bergbaubureau, Kümmerly und Frey, Bern, 1919. FEHLMANN 1919
- H. GERLACH, *Die Bergwerke des Kantons Wallis*, Verlag A. Galerini, Sitten, 1873. GERLACH 1873
- A. GLAUSER, *Dorénaz, Bericht Nr. 3253c über den Besuch der Grube Dorénaz am 15. und 16. Januar 1945*, Bern 20.01.45, 1945. GLAUSER 1945 a
- A. GLAUSER, *Dorénaz, Bericht Nr. 3253d über den Besuch der Grube Dorénaz am 6. Februar 1945*, Bern, 14.02.45, 1945. GLAUSER 1945 b
- A. GLAUSER, *Dorénaz, Bericht Nr. 3253c über den Besuch der Grube Dorénaz vom 15-17. Mai*, Bern, 29.05.45, 1945. GLAUSER 1945 c
- A. GLAUSER, *Dorénaz, Bericht über den Besuch der Grube Dorénaz vom 15-17. Mai 1945*, Bern, 22.06.45, 1945. GLAUSER 1945 d
- S. KOLAREVITCH, *Les mines d'antracite du Valais*, monographie, imprimerie C. Aymon, Sierre, 1922. KOLAREVITCH 1922
- E. LATTION, *La mine d'antracite de Dorénaz, une exploitation de montagne pendant la Seconde guerre mondiale*, travail de maturité du Collège de St-Maurice, Saint-Maurice, 2002. LATTION 2002
- A. LOMBARD et A. FALCONNIER, *Les combustibles suisses et étrangers*, in : Bulletin technique de la Suisse romande, n° 24, 1943. LOMBARD, FALCONNIER 1943
- C. PILLOUD, *Structure de déformations alpines dans le synclinal de Permo-Carbonifère de Salvan-Dorénaz*, thèse, institut de minéralogie, Université de Lausanne, Lausanne 1989. PILLOUD 1989
- L. ROSSET, *De l'économie féodale à la fin de l'artisanat*, in : Moments d'histoire 1239-1289 Sembrancher, Bourgeoisie de Sembrancher, 1989. P. SUBLET, *Etude géologique du synclinal carbonifère de Collonges-Dorénaz (Valais)*, Ecl.geol.Helv., 55/1, 1962. ROSSET 1989
- R. SCHIDER, *Rapport n° 9, Geologisches Rapport über die Anthrazitkonzession « Dorénaz » (Dorénaz – Lac Fully)*, 1 Beilage, Archives géologiques suisses, 21. Juli 1918. SCHIDER 1918
- P. SUBLET, *Etude géologique du synclinal carbonifère de Collonges-Dorénaz (Valais)*, Ecl.geol.Helv., 55/1, 1962. SUBLET 1962
- L. WEHRLI, *Übersicht und Geschichte des Bergbaues von seinen Anfängen bis Mitte 1917, (Das produktive Karbon der Schweizeralpen, Teil 1)*. Beiträge zur Geologie der Schweiz, geotechnische Serie, XI, Lieferung, Kümmerly und Frey, Bern, 1925. WEHRLI 1925